

"Voie Verte des Deux Mers"
le long du canal

- Itinéraire "immédiat"
- Itinéraire "futur"
- Section dangereuse à aménager

Itinéraire "futur"
= aménagement d'un sentier en site propre sur les digues de la Garonne et du Lot (aménagement touristique du site du confluent)

D8 Pont de St-Léger
plus de 4000 véh/j
PL = 16%
Danger important
A sécuriser en priorité (passerelle) (côté aval)

D642
4323 véh/j
A sécuriser

Traversée D 642
à sécuriser

Liaison Damazan-Aiguillon

vers Buzet

Itinéraire futur

